

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018 2ºmº SESSION ORDINAIRE DE 2018

RIUNIONE DI U 25 E 26 D'UTTOBRE REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE

2018/02/069

REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Laura-Maria POLI AU NOM DU GROUPE CORSICA LIBERA

<u>OBJET</u>: ACTIONS DE LA COLLECTIVITE DE CORSE EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES.

Un mot, sur le cadre général des interventions de la Collectivité de Corse, dont les actions sont rassemblées au sein de la DGA de l'aménagement et du développement du territoire. C'est la Direction de la politique de l'habitat et du logement qui coordonne les problématiques des priorités urbaines et la direction des solidarités territoriales pour la partie concernant le soutien aux associations locales.

Votre question développe toutes les interventions existantes et je n'y reviens pas. En effet, nous finançons au titre des PRU, au titre des PRCAD, au titre des contrats de ville et au titre du programme « Action cœur de ville », donc tout ça c'est dans des périmètres qui sont effectivement définis par le législateur et sur lesquels nous avons eu l'occasion d'intervenir pour essayer de les élargir.

Il y a certains quartiers qui mériteraient d'y être et c'est une longue discussion, je me souviens notamment lorsque j'étais Maire de Bastia d'une discussion vraiment difficile parce qu'on n'est pas dans une logique dérogatoire.

S'agissant des Jardins de l'Empereur, nous avons rencontré les responsables, nous avons été sensibilisés à la situation et nous essayons de trouver des dispositifs complémentaires qui permettent de les aider à travers des aides directes.

Le deuxième niveau de réflexion, se trouve dans le cadre du statut fiscal. J'ai eu l'occasion de le dire à Bruno Lemaire qui a défendu le concept de « zone fiscale unique », qu'il demande à être creusé, parce que nous n'entendions pas voir le principe remis en cause. Et même de fiscalité préférentielle notamment pour les territoires de l'intérieur de la montagne mais également pour les cœurs de ville et les quartiers dits « prioritaires » ou « en situation difficile ».

Ceux sont des pistes de travail sur lesquelles il va falloir continuer d'avancer dans les semaines à venir.